



Tarifs 2025-2026

Scolarité (par enfant) : Partie Fixe (A)

	Annuel*
JARDIN D'ENFANTS (Maternelle)	Matinée seule 2 050 € Journée complète 2 950 €
CLASSES 1 à 5 (Primaire)	3 380 €
CLASSES 6 à 9 (Collège)	3 700 €
CLASSES 10 à 12 (Lycée)	4 010 €

* Possibilité de règlement en 10 fois des frais de scolarité et de cantine.

Ajout de la partie variable annuelle (par famille) en fonction des revenus (B)

Selon la formule suivante :

(Revenu Fiscal de Référence - 25 000€) x 2,6%
avec un plancher à - 300 € et un plafond à 2 500 €

Montant à arrondir à l'euro inférieur.

⇒ **Merci d'utiliser la formule pour le calcul qui vous concerne.**

A titre d'exemples, selon cette formule, un revenu fiscal de référence compris entre 1 € et 13 462 € donnera une part variable de -300 € ; pour 25 000 € la part variable sera de 0 €, pour 50 000 € de 650 €, pour 75 000 € de 1 300 €, pour 100 000 € de 1 950 €, pour 121 154 € ou plus de 2 500 €, etc.

En cas de non présentation de l'avis d'imposition 2024 (concernant les revenus de l'année 2023), c'est le plafond de 2 500 € qui s'appliquera.

Réduction fratrie (C)

Fratrie de 2 enfants inscrits : réduction annuelle de 1 200 €

Fratrie de 3 enfants inscrits : réduction annuelle de 2 700 €

(réduction additionnelle de 2 700 € par enfant supplémentaire inscrit)

Cantine (par enfant) au forfait (E)

		Annuel
JARDIN D'ENFANTS (Maternelle)	3 jours	680 €
	4 jours	910 €
	5 jours	1 120 €
CLASSES 1 à 5 (Primaire)	3 jours	790 €
	4 jours	1 050 €
	5 jours	1 300 €
CLASSES 6 à 9 (Collège)	5 jours	1 350 €
CLASSES 10 à 12 (Lycée)	5 jours	1 390 €

REPAS À L'UNITÉ : vente carnet de 10 tickets : Maternelle = **77 €** / Primaire - Collège - Lycée = **89 €**

GARDERIE : **6,50 € / heure** ou forfait au trimestre avec 20% de réduction

GROUPE PARENTS ENFANTS : **18 € / séance** ou forfait au trimestre avec 20% de réduction

À L'INSCRIPTION :

- Droit d'inscription par enfant à l'arrivée dans l'École, non remboursé en cas de désistement : **125 €**
- Acompte par enfant : **500 €**

Les tarifs communiqués sont donnés à titre indicatif et seront susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution des coûts de l'école.

L'École dispose d'une caisse de solidarité et peut financer partiellement les nouveaux élèves boursiers ou aux ressources limitées. Nous contacter.